



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

sécurité des soignants

Question au Gouvernement n° 4289

Texte de la question

SÉCURITÉ DES SOIGNANTS

M. le président. La parole est à Mme Stéphanie Rist.

Mme Stéphanie Rist. Ma question, à laquelle j'associe particulièrement les députés de Montpellier et de Rambouillet, s'adresse à M. le ministre des solidarités et de la santé.

Notre stratégie vaccinale est efficace, plus de 77 % de la population ayant à ce jour un schéma vaccinal complet. Ce sont autant de vies sauvées, estimées déjà à plus de 50 000 par une récente étude française. Malgré les prévisions pessimistes de certains sur ces bancs, nous faisons donc partie des pays européens les mieux vaccinés, tandis que le passe sanitaire est approuvé par une majorité de Français et soutenu par les acteurs de terrain, qui s'organisent dans les différents secteurs d'activité où il doit être contrôlé – il convient de les en remercier.

Même si nous avons ici voté les lois qui ont permis de protéger les Français, rien ne serait possible sans l'incroyable mobilisation des acteurs de santé et de secourisme et des collectivités, qui ont rendu la vaccination accessible à tous et permis aux Français de se faire tester en tant que nécessaire. Or nous faisons face à une montée de violence inquiétante pour notre République.

Dans le centre de vaccination où je me suis rendue la semaine dernière, à Orléans, des patients ont demandé aux infirmières de jeter la dose qu'elles s'apprêtaient à leur injecter, de faire semblant, et ce très souvent avec une agressivité inadmissible. À Montpellier, une manifestation s'est conclue avec des pharmacies vandalisées. À Rambouillet, un pharmacien a été obligé de renoncer à vacciner. À Marseille, ce sont des directeurs d'hôpital qui ont été menacés. « Collabo », « nazi », « vendu » : voilà ce qu'entendent chaque jour ceux dont le métier est de nous soigner.

Rappelons que l'ennemi, c'est le virus, non les soignants – soignants aujourd'hui menacés de mort ! J'estime qu'il convient de réaffirmer ici la très grande fermeté que nous devons avoir à l'encontre de ceux qui pensent que leur prétendue liberté leur autorise tout. Quelles mesures prendrez-vous donc pour que cessent ces menaces contre des personnes qui ne font que leur métier ? Comment protégerons-nous ceux qui nous protègent ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.)*

M. Denis Sommer et M. Nicolas Turquois . Excellent !

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. Je vous remercie pour votre question, qui est

importante. Vous avez raison de le souligner, la grande famille des soignants, composée aussi bien de ceux qui portent la blouse que de ceux qui ne la portent pas mais travaillent au contact des soignants et organisent les soins – à savoir les directeurs d'hôpital ou le personnel des agences régionales de santé –, qui est sur le pont depuis dix-huit mois, n'a pas mérité autre chose que nos acclamations, notre estime et nos remerciements pour leur action. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

J'ai contacté le pharmacien de Montpellier auquel vous avez fait référence. J'ai également appelé, à la demande de Mme Bergé, le pharmacien de Rambouillet. J'ai contacté le directeur de l'hôpital de Guadeloupe, ainsi que celui de Marseille. Chaque fois, ces personnes n'ont pas compris la situation scandaleuse dont elles ont été victimes, parce qu'elle ne saurait l'être.

De quoi parlons-nous ? Il y a des gens qui ont peur du vaccin : il faut leur parler, faire preuve de pédagogie, les rassurer, leur expliquer, les accompagner. Et puis il y a des gens qui veulent faire peur. Ces personnes, je les regarde dans les yeux...

M. Fabien Di Filippo. Ils tremblent !

M. Olivier Véran, ministreet je leur dis une chose très simple : Vous qui, cachés derrière votre écran, proférez des menaces à destination des blouses blanches ou des directeurs d'hôpital, vous qui descendez dans la rue non pour manifester votre peur, mais pour taguer les logements des directeurs d'hôpital ou pour briser des pharmacies, vous ne passerez pas ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, Dem et Agir ens.)*

Vous ne passerez pas, parce que le sens même de l'engagement de celles et ceux à qui vous vous en prenez, qui ont ce qu'on appelle, dans le milieu de la santé, une vocation, c'est que, le jour où vous serez en difficulté, où vous serez malade, où vous serez dans une situation de fragilité, ils seront là pour vous, comme ils le sont pour n'importe lequel de nos concitoyens : ils ne font pas le tri entre les bons et les mauvais patients.

C'est tout l'honneur de notre pays et de nos soignants, et ceux-ci peuvent évidemment compter sur mon soutien total et entier, ainsi que sur celui du ministre de l'intérieur, avec qui j'ai discuté tout au long de l'été du renforcement de la sécurité des centres de vaccination, des pharmacies, des cabinets médicaux, des infirmiers, des directeurs d'hôpital, etc. Nous sommes avec eux et, grâce à votre question, la représentation nationale montre qu'elle l'est également : je vous en remercie. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Agir ens.)*

Données clés

Auteur : [Mme Stéphanie Rist](#)

Circonscription : Loiret (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4289

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 septembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [8 septembre 2021](#)